



Chauffeur / ripeur contractuel (H/F)

Service collecte des déchets ménagers et assimilés

Remplacement d'agent en maladie

MISSIONS :

Rattaché au responsable de collecte, le chauffeur-ripeur a pour mission principale d'assurer la collecte et le transport des déchets conformément au règlement de collecte, dans le respect du matériel, du code de la route et des consignes de sécurité. Son temps de travail se répartit 50 % en tant que chauffeur 50 % en tant que ripeur.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Activité

- Assurer la collecte, le transport et le vidage des déchets dans le respect des consignes d'exploitation en préservant la propreté des lieux
- Conduire un équipage de collecte en veillant à la sécurité des coéquipiers et des tiers
- S'assurer du bon fonctionnement et du bon état des équipements confiés
- Veiller à une manipulation conforme de chaque type de récipients de collecte
- Assurer le nettoyage du matériel roulant et des bennes
- Faire remonter les informations au chef d'équipe sur les risques liés à la circulation, à la collecte, au déchargement et sur les dépôts sauvages

COMPETENCES REQUISES :

Permis C indispensable + FIMO/FCO obligatoires

PROFIL :

- Expérience de la collecte souhaitée
- Sens du travail en équipe
- Bonne condition physique

CATEGORIE STATUTAIRE :

Grade envisagé : adjoints techniques territoriaux

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIERES D'EXERCICE DU POSTE :

- Contrat du 2 au 19 septembre inclus
- Durée hebdomadaire : temps complet – 35 heures – horaires 4h/11h00
- Rémunération : Statutaire (1er échelon – adjoint technique) + congés payés
- Lieu du travail : Déchèterie - Rieumes
- Poste à pourvoir : dès que possible

CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation manuscrite ainsi qu'un CV actualisé à :

Monsieur le Président
Communauté de Communes Cœur de Garonne
12 rue Notre Dame - 31370 RIEUMES

Ou à l'adresse mail suivante :
Accueil@cc-coeurdegaronne.fr